

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Alfortville, le 18 janvier 2023

*Pour diffusion immédiate*

### **Réforme des retraites : le CA d'Hexopée dénonce la volonté du Gouvernement d'allonger la durée du travail à 64 ans et ses conséquences pour les salariés et structures de l'ESS**

Le Conseil d'administration d'Hexopée, regroupant les employeurs de l'Éducation populaire, a affirmé son opposition unanime à ce projet de réforme et appelle les pouvoirs publics à explorer d'autres pistes pour pérenniser le système de retraites.

#### **Une réforme précipitée et injuste**

Alors que le Gouvernement présente l'allongement de la durée du travail comme étant indispensable pour équilibrer notre système de retraites, le CA d'Hexopée a tenu à réaffirmer que cette réforme est inutile :

- Le Fonds de réserve pour les retraites et les réserves des caisses complémentaires sont dotés de plus de 140 milliards d'euros, préservant à eux seuls la pérennité financière du système de retraites par répartition ;
- L'augmentation de l'âge de départ à la retraite ne règle aucunement la question de l'emploi des seniors, dont 56% seulement sont en emploi après 55 ans. Elle risque même de l'empirer alors que l'apport de cotisations supplémentaires par la création d'emplois reste la meilleure manière d'équilibrer les caisses de retraites : résoudre le sous-emploi des seniors aura un effet mécanique sur les caisses de prévoyance et les recettes fiscales et sociales ;
- Le projet de réforme ne réglant aucune question liée à l'emploi des seniors, les autres caisses vont en contrepartie devoir supporter les effets différés de l'allongement : chômage, RSA, maladie...

Le CA d'Hexopée insiste également sur la brutalité de cette réforme : les organisations représentantes des salariés ont manifesté unanimement leur opposition à ce projet, représentant fidèlement les 93% d'actifs qui s'y déclarent opposés selon le dernier baromètre



émanant de l'Institut Montaigne. En complément, le CA rappelle que les régimes sociaux sont fondés sur le paritarisme et ne sauraient être confondus opportunément par le Gouvernement comme relevant de la dépense publique.

La rapidité de sa mise en œuvre, notamment l'accélération de la réforme Touraine, vient heurter directement les parcours de vie construits par les salariés seniors. Enfin, cette réforme injuste méconnaît les statistiques sur l'espérance de vie, notamment en bonne santé.

### **Cette réforme va avoir un impact négatif et durable sur les associations et leurs salariés**

Le projet fait également peser un risque pour l'ensemble de l'Économie sociale et solidaire, en particulier sur nos structures associatives. Les retraités représentent 42% du volume des bénévoles associatifs selon le dernier panorama « La France bénévole » publié en 2022 par Recherches & Solidarités et composent une part essentielle de leurs gouvernances en prenant en charge des missions importantes, des compétences et leur transmission.

Il impacte aussi les autres fonctions assurées par les retraités en tant que bénévoles dans nos structures, ce qui risque de mettre en difficulté la tenue des activités, la conduite du projet associatif, l'encadrement des publics et la coparentalité auprès des actifs, conduisant à une aggravation du délitement des liens sociaux.

Enfin, il fait également peser des risques pour la santé et la sécurité des salariés de l'Éducation populaire et plus globalement de l'ESS. Les métiers pratiqués par nos structures, souvent méconsidérés par les pouvoirs publics, figurent dans les activités du lien social et de l'émancipation dont la pénibilité est documentée. L'allongement de la durée du travail jusqu'à 64 ans prévue n'apparaît ni souhaitable, ni tenable pour les milliers de salariés de nos branches.

### **Hexopée appelle à travailler sur d'autres pistes pour pérenniser le système de retraites par répartition**

Tout comme l'existence d'un système de retraites par répartition est en lui-même un choix de société, que le CA d'Hexopée soutient, la question de la durée du travail dans la vie repose, avant toute considération comptable, sur un choix politique. Si les jeunes puis les salariés construisent des années durant un parcours de vie professionnel, la retraite conduit celles et ceux qui cessent le travail à construire bien souvent des parcours d'engagement bénévole. Ces projets présupposent que les retraités arrivent à l'âge de la retraite en bonne santé et contribuent directement à un certain nombre d'activités d'intérêt général, dans de nombreux domaines.

Pour maintenir la retraite comme un temps de la vie libéré du salariat et propice à l'exercice d'activités bénéfiques pour toute la société, Hexopée rappelle que l'âge de départ à la retraite peut être maintenu à 62 ans et que d'autres pistes de pérennisation du système de retraites par répartition peuvent être explorées. Le Conseil d'administration indique ainsi que la



question centrale du système repose sur l'accroissement des recettes. Ces dernières peuvent être trouvées :

- En travaillant sur les créations d'emplois pour les jeunes et le maintien dans l'emploi des seniors ;
- Par un travail sur les cotisations qui, proportionnelles aux revenus, ont le mérite d'être socialement justes et par de nouvelles recettes contributives ou non contributives ;
- Par une meilleure progressivité de la CSG.

Le CA d'Hexopée demande au Gouvernement de retirer son projet de réforme des retraites et d'ouvrir sans tarder un cycle de négociation avec les organisations représentatives des salariés et des employeurs pour explorer toutes ces pistes permettant de travailler sur le volume et le montant des cotisations retraite.

*"Les employeurs de l'Éducation populaire sont stupéfaits par cette réforme, tant par la méthode du Gouvernement que par le contenu du texte qui heurtent nos consciences humanistes. Mais aussi vis-à-vis des salariés exerçant des métiers difficiles, vis-à-vis de l'idée que nous nous faisons du dialogue social comme entrepreneurs d'intérêt général, et alors que d'autres pistes peuvent être explorées, sur les cotisations notamment, pour parer à toute difficulté réelle ou supposée des comptes du système de retraites. Nous affirmons notre solidarité avec les mobilisations contre ce projet de réforme et appelons le Gouvernement à rouvrir les discussions avec les organisations patronales et de salariés."* **Didier Jacquemain, Président d'Hexopée**

### **Hexopée, créateurs de citoyenneté**

Hexopée, organisation professionnelle représentative dans les champs Éclat (Animation), Sport, Tourisme social et familial (TSF) et Habitat et Logement accompagnés (HLA) représente près de 12 000 structures adhérentes employant 100 000 salariés. Elle est également cofondatrice de l'Alliance des Employeurs du Sport et des Loisirs et est associée au Synofdes, organisation professionnelle représentative dans le secteur des organismes de formation. Elle dispose en outre d'un organisme de formation, l'ADOES.

Retrouvez-nous sur [Twitter](#), [LinkedIn](#), [Facebook](#) et [YouTube](#) !

## **CONTACTS**

### **Presse**

M. Erwann CUAT DIT COEUR  
[ecuatditcoeur@hexopee.org](mailto:ecuatditcoeur@hexopee.org)  
01 41 79 77 44

### **Institutionnels et partenaires**

M. Antoine TRÉDEZ  
[atredez@hexopee.org](mailto:atredez@hexopee.org)  
06 59 86 47 70

